

**Conditions générales (CG) des cours J+S de Swiss Cycling**

Champ d'application	Ces CG sont valables pour tous les cours J+S organisés par Swiss Cycling (le numéro du cours commence par SC xxxxxx). Pour les cours J+S organisés par d'autres institutions (p.ex. OFSPO, cantons), les CG de l'organisateur concerné s'appliquent.
Inscription	Toutes les inscriptions se font via le ou la coach J+S via le plan de cours en ligne de la discipline cycliste concernée sur www.jugendundsport.ch . L'inscription est obligatoire !
Date limite d'inscription	Les inscriptions sont possibles jusqu'à 4 semaines avant le cours. Les demandes concernant les chambres individuelles ou les nuitées supplémentaires en cas d'arrivée la veille doivent être annoncées le plus tôt possible et dépendent de la disponibilité de l'hébergement. Les coûts de ces prestations supplémentaires seront facturés en supplément aux participant-e-s au cours.
Frais de cours et critères d'admission	Les frais de cours sont facturés et doivent être payés avant le début du cours . Les frais de cours varient en fonction du type de cours. Les frais de cours sont indiqués pour chaque cours dans la description du cours sur la banque de données nationale pour le sport (BDNS). Les titulaires d'une carte de membre Swiss Cycling ont droit à une réduction de CHF 50 sur les frais de cours. Les critères d'admission sont expliqués dans la description du cours.
Prestations	Les frais de cours comprennent : - Direction du cours et matériel de cours - Repas de midi pour les cours d'un jour - Pour les cours de plusieurs jours, hébergement (en principe en chambre double), petit-déjeuner et repas du soir. - L'utilisation des remontées mécaniques ou des infrastructures payantes est comprise dans les frais de cours, sauf si une autre information est mentionnée dans la description du cours.
Informations sur le cours	Les informations sur les cours seront mises en ligne sur la BDNS après la clôture des inscriptions.
Matériel de cours	Tous les équipements personnels doivent être apportés par les participant-e-s au cours. Les vélos électriques sont interdits. Le matériel pédagogique est inclus dans le cours.
Assurance	L'assurance est l'affaire des participant-e-s aux cours. Swiss Cycling décline toute responsabilité en cas de perte ou d'endommagement du matériel personnel. La conclusion d'une assurance annulation valable est recommandée aux participant-e-s des cours !
Annulation après la date limite d'inscription	Les annulations sont possibles par e-mail à Swiss Cycling (j+s@swiss-cycling.ch) ou en annulant le cours directement à la BDNS. Pour les modules de formation continue, si l'annulation a lieu au plus tard 14 jours avant le début du cours, aucun frais ne sera facturé aux participant-e-s du cours. Pour les cours de carrière de la formation continue 1 (Transmettre le cyclisme, technique+tactique) et la formation continue 2 complète ainsi que la formation d'expert(e), le délai d'annulation est d'un mois. En cas de désistement dans les 14 jours ou 1 mois avant le début du cours, la totalité des frais de cours sera facturée aux participant-e-s. Sauf si un certificat médical peut être présenté.
Images	Swiss Cycling et ses partenaires se réservent le droit d'utiliser d'éventuelles images à des fins de marketing. Les participant-e-s aux cours peuvent refuser l'autorisation d'utiliser et de transmettre le matériel photographique au début du cours.
Généralités	- Les dates et lieux des cours sont susceptibles d'être modifiés. - Si le nombre d'inscriptions par cours est inférieur à 6, l'organisateur décide de la tenue du cours. - Les conditions générales font partie intégrante de l'inscription et sont contraignantes. La présente relation contractuelle est soumise au droit suisse. Le tribunal compétent est celui de Soleure.